

UQ
 Université
 du Québec
 (siège social)

UQAM
 Université
 du Québec
 à Montréal

UQTR
 Université
 du Québec
 à Trois-Rivières

UQAC
 Université
 du Québec
 à Chicoutimi

UQAR
 Université
 du Québec
 à Rimouski

UQAT
 Université
 du Québec
 en Abitibi-
 Témiscamingue

UQO
 Université
 du Québec
 en Outaouais

INRS
 Institut national
 de la recherche
 scientifique

ENAP
 École nationale
 d'administration
 publique

ETS
 École de
 technologie
 supérieure

TELUQ
 Télé-
 université

Mémoire

adressé à la Commission parlementaire
 sur la qualité, l'accessibilité et le financement
 des universités

6 février 2004



*« (...) l'éducation est un pilier
essentiel du droit de l'homme,
de la démocratie, du développement
durable et de la paix, (...) elle doit
donc devenir accessible à tous,
tout au long de la vie (...). »*

Source : *Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle : Vision et Actions* adoptée par la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, UNESCO, Paris, France, le 9 octobre 1998.

Résumé

UNE UNIVERSITÉ UNIQUE

L'Université du Québec (UQ) se distingue par quatre grandes caractéristiques :

- Publique, à vocation nationale, créée par l'État québécois (1968);
- Démocratique, vouée à rendre l'université accessible, partout au Québec (dans plus de 54 villes);
- Dédiée au développement des régions et de la société québécoise;
- Fonctionnant en réseau avec ses dix établissements.

Université de l'accessibilité, l'Université du Québec est, de toutes les universités québécoises, celle qui a le plus contribué à accroître l'accès à l'université. Le réseau de l'UQ a ouvert ses portes à une clientèle qui, en partie, n'aurait pu la fréquenter autrement. Soulignons le profil tout à fait particulier de sa clientèle où seulement 15% de ses étudiants de 1^{er} cycle peuvent être qualifiés de « traditionnels ». Ajoutons que 70% de sa clientèle est composée d'étudiants universitaires de première génération. Dans pareil contexte, l'Université du Québec est fière de constater que ses efforts pour favoriser la réussite académique lui permettent d'accompagner, en moyenne, 70% de ses étudiants jusqu'au diplôme.

Malgré ses efforts et des résultats extrêmement positifs, l'Université du Québec considère que sa mission d'accessibilité aux études est sérieusement menacée si on ne lui assure pas l'appui nécessaire pour constituer la masse critique de professeurs essentielle au maintien d'une formation de base et à l'offre de programmes innovateurs.


En tant qu'université publique et compte tenu de sa mission, de ses caractéristiques, du profil de sa clientèle et du contexte socio-économique, l'Université du Québec appuie la position du Gouvernement sur les frais de scolarité. Une augmentation aurait un effet négatif sur sa clientèle.

Le modèle développé autour du projet de l'Université du Québec, dans sa façon de s'acquitter de sa mission sociale, sert les intérêts collectifs du Québec et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Université publique, créée par l'État québécois, l'Université du Québec doit être soutenue par le Trésor public.

LES DÉFIS D'UNE UNIVERSITÉ À PART ENTIÈRE

En 35 ans d'existence, l'Université du Québec aura favorisé un essor formidable de l'enseignement et de la recherche, partout sur le territoire. Aujourd'hui, l'Université du Québec c'est, en quelques chiffres :

- 78 000 étudiants / année (375 000 diplômes octroyés);
- 500 programmes d'études aux trois cycles, livrés par 5 500 enseignants dont 2 200 professeurs réguliers, 2 200 étudiants étrangers, provenant de 85 pays;
- près de 133 M\$ en octrois de recherche (2002), la plaçant au 12^e rang des universités canadiennes;
- le 1^{er} rang des universités canadiennes sans faculté de médecine pour les octrois de recherche (2002);
- le 2^e rang au Canada (le 1^{er} au Québec) au chapitre des subventions du Conseil de recherches en sciences humaines.



Aujourd'hui, l'Université du Québec s'enorgueillit d'avoir développé nombre de programmes novateurs en enseignement ainsi que de nouveaux créneaux d'excellence en recherche, de manière à répondre aux besoins évolutifs de la société québécoise.

Toutefois, de nombreuses contraintes compromettent l'offre d'enseignement et de recherche du réseau de l'UQ sur l'ensemble du territoire qu'il dessert : étendue, éloignement des grands centres, faible densité de population, difficile mobilisation des ressources, etc. Tous ces facteurs entraînent des coûts additionnels et des conditions de gestion plus difficiles, exigeant un soutien financier plus appuyé de la part du Gouvernement. La situation exige également que l'on soutienne des créneaux disciplinaires privilégiés par l'UQ, tant en enseignement qu'en recherche.

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS


La très grande majorité des diplômés des établissements de l'Université du Québec en région – quand ils proviennent de ces régions – y demeurent par la suite, contribuant ainsi directement au développement du milieu. En outre, ces établissements oeuvrent dans des créneaux de recherche qui, tout en ayant souvent une portée nationale et internationale, sont bien adaptés aux possibilités et aux besoins de la région. Ils appuient pratiquement tous les secteurs qui marquent les milieux régionaux : pâtes et papier, aluminium, hydrogène, ressources maritimes, forestières et minières, etc. Aussi, l'Université du Québec est-elle fière d'avoir contribué, concrètement, au développement du Québec à la grandeur de son territoire.

Toutefois, les tendances à la métropolisation de la recherche, la décroissance démographique, les répercussions des compressions budgétaires des années 90 et le manque cruel de ressources professorales et d'infrastructures adéquates menacent sérieusement la capacité de développement des établissements en région.

Aussi, l'Université du Québec recommande au Gouvernement d'assurer la permanence des universités en région au-delà des variations de clientèles, de soutenir leurs pôles de développement, ainsi que de recourir dans ses activités sectorielles aux ressources universitaires en région. L'Université du Québec demande par ailleurs de soutenir financièrement le programme MOBILUQ, qui encourage la mobilité interrégionale des étudiants. Essentiellement, l'Université du Québec souhaite que le Gouvernement reconnaisse que l'accessibilité à une université à part entière, partout au Québec, constitue une priorité stratégique.

UNE MISSION PARTICULIÈRE COMMANDANT UN FINANCEMENT ADAPTÉ

La formule de financement dite « historique » a pénalisé, dès l'origine, les établissements de l'UQ de façon sévère. Résultats : l'Université du Québec compte aujourd'hui sur des ressources rares qu'il lui faut encore consolider. C'est ainsi qu'il lui faut recruter davantage de professeurs, puisqu'une proportion trop grande de ses cours de 1^{er} cycle sont confiés à des chargés de cours et qu'elle demeure toujours aux prises avec un déficit accumulé résultant des compressions des années 90.



Une étude récente réalisée par un comité mixte MEQ–CREPUQ, a établi le manque à gagner récurrent des universités québécoises à 375 M\$, dont environ 25% (90 M\$) représenterait la part revenant au réseau de l'Université du Québec. Le Mémoire demande qu'un rattrapage soit fait.

De plus, l'Université du Québec recommande au Gouvernement d'adapter la nouvelle formule de financement à sa mission et à sa situation. La méthode de distribution devrait être moins sensible aux variations de clientèles, moduler les coûts moyens observés dans les universités de grande taille et pondérer la nouvelle grille pour tenir compte des facteurs de taille, d'éloignement et de dispersion des clientèles, ainsi que de la mission propre de chaque établissement. Enfin, l'Université du Québec souhaite que le ministère de l'Éducation applique la nouvelle philosophie de gestion prévalant dans l'appareil public, mettant de l'avant les principes de responsabilisation des gestionnaires, de leur imputabilité et de leur devoir de reddition de comptes, sans pour cela imposer un carcan rigide à la gestion universitaire. Un mécanisme de dialogue continu pourrait être assuré entre les établissements et le ministère de l'Éducation.

CONCLUSION

Riche d'un passé dont elle est fière, aux prises avec un présent problématique, l'Université du Québec se retrouve aujourd'hui face à un avenir incertain. Déjà, elle doit envisager un sérieux problème de relève professorale. Confrontée à un manque flagrant de ressources qui, faute d'un réinvestissement financier à la hauteur de ses besoins, risque d'hypothéquer son développement et de compromettre sa mission propre, l'Université du Québec présente, devant la Commission parlementaire, un Mémoire où transparaissent ses acquis mais aussi ses inquiétudes et ses espoirs.

Table des matières

1. Une université unique et essentielle au Québec	6
1.1 L'UNIVERSITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ	8
L'accès aux études	8
1.2 LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE : AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS	9
Une clientèle particulière	9
Université publique, l'UQ doit être soutenue par le Trésor public	10
2. Une université à part entière confrontée aux défis de son avenir	11
2.1 ENSEIGNEMENT : UN ESSOR IMPRESSIONNANT	11
Des contraintes reliées à sa mission	12
2.2 RECHERCHE : L'UQ À LA FINE POINTE	12
Des créneaux d'excellence à valoriser	13
2.3 RELÈVE PROFESSORALE : DES PROBLÈMES EN PERSPECTIVE	14
Enseignement / Recherche : des missions complémentaires	15
2.4 L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SOCIALE : FER DE LANCE DE LA RECHERCHE	15
3. Le réseau UQ : moteur du développement des régions	16
L'accessibilité à la grandeur du Québec : une priorité stratégique	16
MOBILUQ : un programme novateur de mobilité interrégionale	17
4. Financement de l'UQ : une mission particulière commandant un financement adapté	18
4.1 UNE FORMULE DE FINANCEMENT DÉSAVANTAGEUSE	18
4.2 VERS UNE FORMULE DE FINANCEMENT ADAPTÉE	19
5. Conclusion	21
L'UQ : ASSOCIÉE AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC	21
Annexe 1	22
PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC IMPLIQUANT LA COLLABORATION DE DEUX ÉTABLISSEMENTS OU PLUS	
Programmes conjoints	
Programmes offerts par extension	
Programmes offerts en association	

Une université unique et essentielle au Québec

L'Université du Québec est porteuse d'une mission propre dont il importe de réaffirmer l'originalité. Ainsi :

- elle est une université publique à vocation nationale :
elle est la seule à avoir été créée par l'État québécois (*Loi sur l'Université du Québec*, 1968);
- elle est engagée dans la démocratisation de l'enseignement supérieur et l'accroissement de son accessibilité et, par là, dans la lutte contre l'exclusion :
aujourd'hui, 70% de ses étudiants sont des étudiants de première génération, c'est-à-dire des personnes dont ni le père, ni la mère est détenteur d'un diplôme universitaire; 40% de ses étudiants de 1^{er} cycle proviennent des milieux à faibles revenus; l'Université accompagne, en moyenne, près de 70 % de ses étudiants jusqu'au diplôme;
- elle est vouée au développement scientifique du Québec et à sa participation aux circuits mondiaux de la recherche :
aujourd'hui, elle est la douzième université au Canada pour les octrois de recherche et première parmi celles qui n'ont pas de faculté de médecine ;
- elle est chargée d'un mandat de présence active sur l'ensemble du territoire québécois et de développement des régions;
aujourd'hui, elle est présente dans plus de 54 villes et municipalités grâce aux multiples centres hors campus que ses établissements ont développés;
- elle est attentive à l'innovation dans les secteurs scientifiques et technologiques correspondant aux atouts et aux besoins du Québec :
aujourd'hui, elle développe entre autres des vaccins, améliore l'efficacité des matériaux et aide les enseignantes et les enseignants à s'approprier les nouvelles technologies applicables à la pédagogie.

L'Université du Québec est une université en réseau. Elle regroupe dix établissements, soit six universités à vocation générale, trois écoles supérieures et un institut de recherche et de formation de main-d'œuvre hautement spécialisée. Ils sont situés dans l'Est du Québec (UQAR), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (UQAC), la Mauricie et le Centre du Québec (UQTR), l'Outaouais (UQO), l'Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ainsi que dans les régions de Montréal et de Québec (UQAM, ENAP, ETS, INRS, TELUQ).

Le fonctionnement en réseau est un atout enviable et particulièrement adapté aux circonstances présentes. Le réseau de l'Université du Québec représente en effet un modèle collaboratif exemplaire, comme on le verra plus loin.

L'Université du Québec est à l'écoute de la société québécoise et s'efforce d'en refléter les besoins de compétences. Chez elle on peut se former, par exemple, en plein air et tourisme d'aventure, en génétique des populations humaines, en bande dessinée, en transport maritime, en design de l'environnement, en pratique de sage-femme, en formation à distance et en technologie de l'information, en chiropratique et bientôt en podiatrie.

Son souci d'enracinement dans la société et sa mission de recherche cohabitent et s'enrichissent mutuellement. Elle se distingue dans le domaine de très haute importance pour le Québec que sont les ressources naturelles et leur transformation : l'eau, les forêts, les mines, les ressources maritimes, l'aluminium et l'environnement. Ses équipes de recherche se penchent, par exemple, sur le vieillissement du cerveau et les maladies dégénératives, les insectes piqueurs, le givrage des infrastructures, les pesticides polluants, la qualité de l'eau, la situation des jeunes, les migrations interrégionales ainsi que sur la gestion gouvernementale en vue de préparer une relève pour l'administration publique.

Pour s'acquitter de son mandat à l'égard du développement des régions, l'Université du Québec accorde aussi une grande importance à l'innovation sociale. Ses chercheurs s'intéressent au développement de l'économie sociale, à celui des collectivités locales et des PME, à la santé environnementale ainsi qu'à la promotion de l'éducation en milieu inuit et amérindien. Ils se penchent sur les rapports entre la santé et la société, les phénomènes de l'itinérance et du suicide, entre autres.

L'innovation technologique est en plein essor à l'Université du Québec. En témoignent, par exemple, la mise au point du premier vaccin synthétique contre la pneumonie et la méningite, l'inauguration du premier laboratoire universitaire de scanographie au Canada pour étudier la structure interne des matériaux, la mise au point du chromatographe en phase gazeuse qui a été utilisé pour le contrôle antidopage aux Jeux Olympiques de Salt Lake City, le développement de l'Éco-Conseil sur le développement durable, l'utilisation de la cyberpsychologie pour traiter différentes phobies dont la peur de l'avion, les applications de l'oncologie moléculaire et celles de la technopédagogie.

Depuis sa création en 1968, l'Université Québec a connu un développement extraordinaire dont l'État québécois et l'ensemble des citoyens peuvent être fiers. Par sa mission propre et les réalisations dont on vient de donner quelques exemples, l'Université du Québec représente une université unique et essentielle au Québec. Elle est confrontée toutefois à un manque flagrant de ressources qui, faute d'un réinvestissement financier à la hauteur de ses besoins, risque d'hypothéquer son développement et de compromettre sa mission propre.

La Direction de l'Université du Québec est heureuse de profiter de la présente consultation pour faire connaître son point de vue sur les grands enjeux que sont l'accessibilité, la qualité et le financement des universités. Elle entend démontrer comment l'Université du Québec peut encore mieux s'acquitter de ses responsabilités envers la société québécoise si on lui en donne les moyens.

L'UNIVERSITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ

L'accès aux études

L'accessibilité des études universitaires représente un enjeu très important pour le Québec et sa population. Le Gouvernement a donc raison de s'en préoccuper et l'Université du Québec partage la même préoccupation. De toutes les universités québécoises, elle est d'ailleurs celle qui a contribué le plus à accroître l'accès à l'université :

- l'existence de l'Université du Québec a ouvert en effet les portes de l'université à des personnes qui autrement n'auraient pu la fréquenter parce qu'elles demeuraient trop loin des grands centres urbains;
- par son établissement de formation à distance, la Télé-université, elle a permis à des dizaines de milliers de personnes de compléter une formation universitaire directement à partir de leur domicile, partout au Québec et à leur rythme;
- elle fait le nécessaire pour que toutes les couches sociales aient accès à l'université, en accordant une attention particulière aux milieux à faibles revenus, eux qui en étaient pour ainsi dire exclus auparavant; c'est à l'Université du Québec que les personnes provenant de ces milieux sont d'ailleurs les plus nombreuses.

Plus spécifiquement :

- elle reconnaît avec ouverture les acquis de formation et d'expérience à l'admission;
- elle est la première, avec son École de technologie supérieure, à admettre de nombreux détenteurs d'un DEC technique;
- elle offre plusieurs programmes avec un cheminement DEC-BAC en collaboration avec les cégeps : en génie et en informatique, en sciences comptables et en administration, en biologie et en chimie, en sciences infirmières, en gestion du tourisme et de l'hôtellerie;
- elle favorise le maillage de ses programmes. Ses établissements collaborent ensemble à l'offre de plus de 50 programmes, ce qui permet de fournir aux étudiantes et aux étudiants, sur l'ensemble du territoire, un meilleur choix de cours et un encadrement plus diversifié;
- elle partage également une trentaine de programmes avec les autres universités québécoises. Outre de faciliter l'accès aux études, cette initiative lui permet de répondre aux recommandations de la Commission des universités sur les programmes visant la rationalisation de l'offre de formation; l'Université du Québec contribue ainsi à la réduction des coûts associés à une telle offre.

Malgré ses efforts et des résultats extrêmement positifs, l'Université du Québec considère que sa mission d'accessibilité aux études est sérieusement menacée si on ne lui assure pas l'appui nécessaire pour constituer la masse critique de professeurs essentielle au maintien d'une formation de base et à l'offre de programmes novateurs. L'expérience démontre en effet que ce genre de programmes a permis en bonne partie d'accroître la fréquentation universitaire.

Recommandations

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

1. que le Gouvernement lui accorde les moyens nécessaires pour permettre l'existence de masses critiques de professeurs afin d'assurer le maintien de ses programmes et l'émergence de nouveaux programmes dans des créneaux novateurs, pour qu'ainsi elle poursuive l'amélioration de l'accessibilité aux études universitaires.

Elle croit également que ses futurs étudiants doivent bénéficier de conditions financières qui leur permettent de s'inscrire à l'université et d'y demeurer jusqu'à la fin de leurs études. Elle a développé une sensibilité particulière à l'égard des personnes issues des milieux socio-économiques faibles, estimant de son devoir de leur donner une véritable chance dans la vie.

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

2. que le Gouvernement lui accorde les moyens nécessaires pour mettre en place des mesures ciblées de sensibilisation et de recrutement dans les milieux à faibles revenus, telles que l'offre de bourses d'études, l'organisation d'activités de vulgarisation de la science, l'accueil sur les campus, l'élaboration de matériel promotionnel ciblé, etc.

LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Si l'accès aux études universitaires est important et exige des engagements fermes de sa part et de celle du Gouvernement, la réussite des étudiantes et des étudiants l'est tout autant pour l'Université du Québec. Elle est fière de sa mission d'accessibilité mais croit qu'elle doit également assumer sa responsabilité d'encadrer ses étudiantes et ses étudiants afin d'assurer leur réussite académique. C'est ainsi, croit-elle, qu'elle peut le mieux contribuer à l'atteinte de l'objectif de 30% de détenteurs de baccalauréat en 2010 que s'est fixé le Québec.

L'Université du Québec est convaincue que pour agir efficacement en faveur des étudiantes et des étudiants, il faut connaître les conditions dans lesquelles ils poursuivent leurs études. C'est pourquoi elle a consacré des ressources importantes à cette question en lançant, en 1990, une série d'enquêtes qui ont permis d'identifier les facteurs qui déterminent la poursuite des études et l'accès au diplôme¹. Le projet est entré maintenant dans une deuxième phase avec l'ajout d'un volet d'intervention auprès des étudiants et des professeurs.

Une clientèle particulière

Grâce à ses recherches, l'Université du Québec connaît mieux les caractéristiques de sa population étudiante. Certaines ont déjà été mentionnées mais elles sont reprises ici afin de bien marquer notre propos. Ainsi :

- à l'entrée, seulement 15% de ses étudiants de 1^{er} cycle peuvent être qualifiés de « traditionnels », c'est-à-dire des personnes qui étudient à temps complet dans un programme de baccalauréat, qui sont âgées de vingt ans ou moins et qui ont été admises sur la base d'un diplôme d'études collégiales;
- parmi ses étudiants, près de 70% sont des étudiants de première génération, c'est-à-dire des personnes dont ni le père, ni la mère détient un diplôme universitaire;

¹ Le projet des Indicateurs de conditions de poursuite des études (ICOPE) est une série d'enquêtes par questionnaires administrés aux étudiantes et aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme. Ce projet vise trois objectifs principaux : mieux connaître la population étudiante de l'Université du Québec, mieux comprendre la dynamique de l'accès au diplôme et identifier des pistes d'interventions pour favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants.

- 45% poursuivent leurs études à temps partiel comparativement à 30 % dans les autres universités québécoises;
- près de 40% des étudiants inscrits à un programme de 1^{er} cycle à l'Université du Québec proviennent des milieux dits à faibles revenus. Or l'on sait que cette catégorie d'étudiants se rend plus difficilement au baccalauréat que ceux provenant des milieux à revenus moyens et élevés;
- 25% de tous ses étudiants considèrent, dès l'entrée, que leur situation financière est précaire;
- plus de 60% d'entre eux ne disposent que d'une seule source de financement et plus de 65% cumulent études et travail rémunéré;
- parmi ces derniers, 85% travaillent plus de 15 heures/semaine, ce qui est un facteur à risque de décrochage comme l'ont montré plusieurs études.

L'Université du Québec a consenti des efforts très importants pour tenir compte de ces caractéristiques de sorte qu'elle réussit présentement à accompagner jusqu'au diplôme en moyenne 68% de ses nouveaux étudiants inscrits au baccalauréat à temps complet comparativement à 60% il y a une dizaine d'années. Ses analyses montrent qu'il s'agit là d'une progression plus qu'importante qui reflète l'ampleur des énergies investies.

Il reste toutefois beaucoup de travail à accomplir si elle veut continuer d'assumer sa responsabilité. Le fait de comprendre et d'agir sur la réussite des étudiantes et des étudiants exige des investissements importants mais le résultat recherché le justifie parce qu'ils demeurent au centre de ses préoccupations. L'Université du Québec insiste donc sur la nécessité de bien connaître le profil des étudiantes et des étudiants avant d'agir en faveur de leur réussite. Son expérience démontre que les mesures de soutien aux étudiants doivent être maintenues sur plusieurs années. Elle constate enfin que la réussite des étudiants commence dans la salle de cours, que le professeur joue donc un rôle essentiel et qu'il doit pouvoir recevoir à cette fin tout le support nécessaire de la part de l'Université.

Université publique, l'UQ doit être soutenue par le Trésor public

L'Université du Québec rappelle aussi que pour faire face à leur précarité financière, ses étudiantes et ses étudiants sont trop souvent forcés d'accepter un travail en dehors de l'Université, mettant ainsi en péril la poursuite de leurs études. L'Université du Québec, en tant qu'université publique et compte tenu de sa mission, de ses caractéristiques, du profil de sa clientèle et du contexte socio-économique, appuie la position du Gouvernement sur les frais de scolarité. Une augmentation aurait un effet négatif sur sa clientèle.

Différentes mesures correctives peuvent aussi être envisagées. Si les étudiantes et les étudiants devaient absolument occuper un emploi rémunéré, il faudrait être en mesure de leur proposer des alternatives telles que le travail-études ou un emploi sur le campus. L'expérience le démontre, ces formules facilitent la poursuite des études tout en aidant financièrement les étudiantes et les étudiants.

Recommandation

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

3. que le Gouvernement lui accorde les moyens nécessaires afin qu'elle propose à un plus grand nombre de ses étudiantes et ses étudiants des formules d'études-travail et de travail sur le campus et ce, avec la collaboration des associations étudiantes.

Une université à part entière confrontée aux défis de son avenir

ENSEIGNEMENT : UN ESSOR IMPRESSIONNANT

2.1

Les données suivantes donnent une juste idée du développement qu'a connu l'Université du Québec du point de vue de sa mission de formation:

- elle compte quelque 78 000 étudiants, ce qui en fait l'université la plus importante au Canada;
- elle est celle qui, parmi les universités québécoises, a connu la plus forte augmentation de ses inscriptions entre 2002 et 2003;
- elle a, depuis sa création, décerné quelque 375 000 diplômes, soit 342 000 au 1^{er} cycle et 33 000 aux 2^e et 3^e cycles;
- elle compte 5 500 enseignants dont 2 200 professeurs réguliers;
- ensemble, ses établissements offrent plus de 500 programmes d'études aux trois cycles;
- elle accueille quelque 2 200 étudiants étrangers provenant de 85 pays;
- le budget d'acquisition de son réseau de bibliothèques pour l'année 2003-2004 était de l'ordre de 8 M\$, dont 40% pour l'achat d'information sous forme numérique.

La société du savoir fait en sorte que la connaissance et l'innovation sont en train de transformer le capital et le travail en tant que facteurs de production. Les *knowledge workers* sont en effet en forte demande dans les entreprises, les organisations publiques et les centres de recherche. Au Canada, ce type d'emploi a représenté 30% de la croissance nette de l'embauche au cours des années 90 (OCDE) et rien ne laisse entrevoir une atténuation de cette tendance. Bien au contraire.

L'Université du Québec est convaincue de la qualité de ses enseignements et de leur adéquation par rapport aux nouvelles tendances de l'emploi. Elle se distingue en outre en favorisant l'émergence d'un nouveau contexte d'apprentissage qui va au-delà du seul contenu de cours. Elle s'emploie ainsi à permettre à ses étudiantes et ses étudiants de développer le profil de compétences qui est présentement recherché par les employeurs et qui permettra à ses futurs diplômés de se démarquer.

Uniquement pour assurer le soutien technologique à l'enseignement, elle a investi plus de 5 M\$ à même son Fonds de développement académique du réseau (FODAR)². Elle a pu ainsi réaliser des avancées importantes. L'intégration de ces nouveaux modes d'enseignement dans les pratiques courantes commande un soutien coûteux, mais ce soutien est essentiel à la qualité de la formation des étudiantes et des étudiants.

² Le Fonds de développement académique du réseau est constitué de contributions de l'Université du Québec et de ses établissements.

Des contraintes reliées à sa mission

Le réseau de l'Université du Québec doit par ailleurs composer avec des contraintes qui compromettent son offre d'enseignement sur l'ensemble du territoire qu'il dessert. L'éloignement des grands centres, de même que l'étendue du territoire desservi et la faible densité de population qui lui sont généralement associés, impliquent une taille de groupes-cours plus faible dans les universités périphériques que dans les grands centres urbains, des distances à parcourir plus grandes ainsi qu'une plus grande difficulté à se procurer et à mobiliser les personnes-ressources nécessaires (professeurs, assistants, chargés de cours); chacun de ces éléments entraîne des coûts additionnels et des conditions de gestion plus difficiles. Les nouveaux programmes dont la croissance de leur clientèle est souvent rapide et l'intégration au reste de la programmation non encore établie, entraînent toujours la mobilisation d'un surcroît de ressources nouvelles s'accommodant mal d'un financement à taux réduit au cours des premières années d'existence de ces programmes.

Recommandation

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

4. que le Gouvernement reconnaisse qu'il demeure impératif de financer les variations de clientèles étudiantes à la hauteur de 100% des coûts disciplinaires, plus particulièrement dans les nouveaux programmes, les programmes visant à consolider les bases d'un établissement en développement et dans certains programmes désignés par le MEQ pour satisfaire des besoins sociaux clairement définis.

RECHERCHE : L'UQ À LA FINE POINTE

Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'en un peu moins de trente-cinq ans l'Université du Québec, tout en s'acquittant de sa mission d'accessibilité et en accordant priorité à la qualité de ses programmes d'études, a obtenu des résultats spectaculaires en recherche. Ainsi :

- elle a obtenu en 2002 près de 133 M\$ en octrois de recherche, ce qui la place au douzième rang des universités canadiennes, à quelques millions près de la dixième place, et au premier rang des universités qui n'ont pas de faculté de médecine (Research Money, 2003);
- pour la période 1998-2003, elle est deuxième au Canada après l'Université de Toronto, première donc au Québec, pour le total des montants obtenus du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH); elle est première au Canada en ce qui concerne les subventions stratégiques ainsi que pour les Chaires de recherche accordées par ce même organisme;
- au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), pour la période allant de 1993 à 2003, elle est dixième pour ce qui est des octrois totaux et huitième dans les Programmes de partenariats de recherche.

Des créneaux d'excellence à valoriser

Les nouveaux modèles du financement de la recherche imposent de penser le développement universitaire sous l'angle de la valorisation et du soutien de créneaux d'excellence ainsi qu'en mode réseau. Or, sans aller jusqu'à dire que les nouvelles stratégies de financement public sont le prélude à une métropolisation de la recherche au détriment des régions, il faut reconnaître qu'il existe une pression qui s'exerce en ce sens. Pour faire contrepoids à cette tendance, l'Université du Québec estime prioritaire de reconnaître que la survie de la mission de recherche de ses établissements en région passe :

- par la reconnaissance de créneaux disciplinaires permettant de constituer une masse critique à même d'attirer des chercheurs de haut niveau;
- par le nécessaire et difficile choix à faire dans les initiatives en nouvelles recherches autant que dans le maintien de celles actuelles.

Recommandations

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

5. que le Gouvernement, par un financement particulier, soutienne les établissements en région dans le développement de créneaux d'excellence et leur fournisse les ressources nécessaires pour attirer des chercheurs de haut niveau;
6. que les fonds québécois continuent de soutenir la recherche en équipe parce qu'elle représente le premier pas vers la constitution d'une masse critique sur laquelle on peut ensuite fonder des alliances stratégiques;
7. que le Gouvernement maintienne un financement adéquat du Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture ainsi que du Fonds québécois de recherche sur la santé pour leur permettre de soutenir tous les types de recherches réalisés dans les universités.

En ce qui concerne les frais indirects de recherche, le groupe de travail interministériel chargé d'examiner cette question a formulé des recommandations qui demeurent actuelles³.

Recommandation

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

8. que les recommandations du groupe de travail interministériel sur le financement des frais indirects de recherche soient retenues, de sorte que le principe de l'utilisateur-payeur soit mis de l'avant auprès de tous les bailleurs de fonds du secteur privé, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral pour qu'ils financent ces coûts à la hauteur de 65% des octrois directs consacrés à la recherche.

L'Université du Québec est également d'avis qu'une exemption spécifique devrait être accordée aux entreprises et aux organismes à but non lucratif (OBNL) afin d'introduire la nouvelle pratique de façon graduelle. L'Université suggère également qu'une aide spécifique soit accordée aux OBNL philanthropiques.

³ Étude interministérielle sur les frais indirects (MEQ, MSSS, MDER), octobre 2003.

RELÈVE PROFESSORALE : DES PROBLÈMES EN PERSPECTIVE

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec notait récemment que « pour simplement restaurer, en 2003-2004, le ratio étudiants/professeur qui prévalait en 1994-1995, il faudrait avoir cette année, dans nos universités, environ 9 800 professeurs (...). Elle ajoutait que ceci ne tient même pas compte des changements qui sont intervenus dans la composition des effectifs étudiants en faveur des cycles supérieurs, qui requièrent plus d'encadrement, ni de la croissance importante et soutenue de la fonction recherche. Et encore moins de la situation qui va et qui ira s'améliorant chez nos voisins étant donné leur situation relative avantageuse en matière de financement. »⁴

Le dernier Rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation porte également sur cette question extrêmement importante pour l'avenir des universités, en particulier l'Université du Québec⁵. À sa lecture, force est de reconnaître que des difficultés particulières surgissent en ce qui touche le recrutement des professeurs dans le domaine paramédical, en administration et en éducation, trois domaines dans lesquels l'Université du Québec est très présente. Le Conseil supérieur rappelle également que les universités en région éprouvent de la difficulté à recruter des candidats titulaires d'un doctorat ou ayant une formation postdoctorale. Il ajoute que les établissements de sciences appliquées doivent se démarquer afin de résister à une mobilité qui joue vers l'industrie.

Au moment de sa création et au cours de ses premières années d'existence, l'Université du Québec a embauché un très grand nombre de jeunes professeurs qui sont en voie maintenant de prendre leur retraite. Ces départs auront un effet important à plusieurs niveaux :

- menace à la qualité de la formation aux trois cycles d'études;
- diminution importante de la capacité de production de recherche selon les canons de l'évaluation par les pairs;
- perte au niveau d'un leadership naturel de chercheurs actifs;
- recul anticipé d'une culture de valorisation de la recherche académique.

Recommandation

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

9. que le Gouvernement lui fournisse les moyens nécessaires pour :
 - attirer des professeurs chevronnés et à la fine pointe des connaissances pour former ses étudiants en fonction des plus hauts standards et diriger des équipes dans des secteurs d'excellence;
 - offrir des conditions salariales avantageuses et un environnement de travail stimulant incluant des infrastructures de recherche modernes, un support technologique à la fine pointe et des bibliothèques en mesure de bien répondre à des besoins spécialisés de haut niveau;
 - valoriser le statut de ses étudiants-chercheurs et améliorer leurs conditions d'emploi afin de préparer la relève.

⁴ CREPUQ, Communiqué, 17 décembre 2003.

⁵ Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2002-2003. Renouveler le corps professoral à l'université : des défis importants à mieux cerner*, p.2.

Enseignement / Recherche : des missions complémentaires

Tant en enseignement qu'en recherche, l'Université du Québec a investi beaucoup d'énergie depuis trente-cinq ans, ce qui lui permet d'occuper une place enviable parmi les universités québécoises et au-delà. Dans le domaine des télécommunications, de l'informatique, des systèmes de gestion, des achats regroupés, du développement immobilier, des acquis importants ont permis à l'Université du Québec de mieux soutenir l'enseignement et la recherche. Ces acquis sont actuellement menacés et ils doivent être préservés. En retour, l'Université s'engage à redoubler d'efforts afin de former la main-d'œuvre hautement qualifiée dont le Québec a besoin et de mettre à sa disposition les fruits de ses recherches.

L'Université du Québec croit qu'il n'y aurait aucun sens à choisir entre le modèle d'une université qui poursuivrait des idéaux scientifiques détachés de l'engagement social et des impératifs d'accessibilité et le modèle d'une université qui, valorisant plutôt l'accessibilité et l'engagement, se marginaliserait par rapport aux grands circuits scientifiques. L'Université du Québec doit avoir les moyens de conserver cet équilibre qu'elle a toujours visé en recherche ainsi que dans la conjugaison entre cette dernière et l'enseignement. C'est ainsi qu'elle peut le mieux contribuer à la société.

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SOCIALE : FER DE LANCE DE LA RECHERCHE

Au cours des dernières années et avec raison, le gouvernement du Québec s'est engagé résolument dans la promotion d'une culture de l'innovation technologique. C'est ainsi que l'on a vu se constituer un ensemble de programmes et de structures qui venant s'ajouter aux activités d'innovation du secteur privé, représentent un atout pour le Québec.

L'Université du Québec contribue directement à cet effort général. Ainsi elle a mis sur pied la Société Valeo qui regroupe plusieurs de ses établissements ainsi que l'Université Concordia. Valeo a pour mission de valoriser les résultats de la recherche universitaire, d'augmenter le potentiel d'exploitation des résultats de cette recherche et de rendre l'innovation profitable. Valeo recèle un potentiel de développement très important, mais la structure financière propre à une société de valorisation est telle que les établissements de petite taille ne sont pas en mesure d'y participer faute de moyens.

Recommandations

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

10. que le Gouvernement aide financièrement les établissements de petite taille de l'Université du Québec à participer à la Société Valeo.

Il est un autre aspect de l'innovation qu'on oublie facilement et c'est celui de l'innovation sociale. Le Québec est multiple et certains de ses citoyens sont confrontés à des défis qui touchent leur émancipation personnelle et collective. C'est ce qui rend l'innovation sociale si importante et explique pourquoi les chercheurs de l'Université du Québec, dans l'esprit de sa contribution au développement du Québec, ont acquis une expertise enviable sur différentes problématiques sociales ou économiques. Au début du mémoire, on a donné quelques exemples de leurs réalisations. Cette contribution originale et utile doit pouvoir se poursuivre compte tenu des besoins de la population québécoise.

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

11. que le Gouvernement, à l'instar de la valorisation de la recherche à des fins de transfert technologique, soutienne également financièrement la valorisation de la recherche à des fins d'innovation sociale.

Le réseau UQ : moteur du développement des régions

L'accessibilité à la grandeur du Québec : une priorité stratégique

Les établissements en région de l'Université du Québec donnent accès à l'enseignement supérieur aux étudiants de leur milieu, aussi bien à temps complet qu'à temps partiel. La très grande majorité des diplômés demeurent en région et contribuent directement au développement du milieu. En même temps, ces établissements œuvrent dans des créneaux de recherche qui, tout en ayant souvent une portée nationale et internationale, sont bien adaptés aux possibilités et aux besoins de la région, produisant ainsi des connaissances pertinentes et soutenant des formations de pointe aux cycles supérieurs. Pratiquement tous les secteurs qui marquent les sociétés régionales : pâtes et papier, aluminium, hydrogène, ressources maritimes, forestières et minières, etc., sont fortement appuyés par les universités en région. Ces établissements contribuent ainsi directement au développement régional et à l'occupation du territoire. La nécessité, dans le contexte actuel, d'assurer l'actualisation du potentiel de développement de tous les territoires du Québec amène l'Université du Québec dans son ensemble à soutenir cette priorité stratégique.

L'émergence de la société du savoir renforce encore le bien-fondé de la présence universitaire en région. La nécessité d'une population instruite et d'une main-d'œuvre formée selon les exigences de l'emploi est encore plus manifeste, tout comme celle de ressources humaines et matérielles capables de produire des connaissances pertinentes et de répondre à des besoins de recherche liés aux enjeux auxquels sont confrontées les institutions et les entreprises du milieu. Plus encore, les tendances à la métropolisation, sous-jacentes aux dynamiques actuelles du développement, combinées à la stagnation démographique, rendent plus impératif que jamais d'assurer un meilleur équilibre dans la répartition géographique des capacités de développement. Il s'agit là d'assurer la mise en œuvre de tous les potentiels dont dispose le Québec. L'Université du Québec et ses établissements en région sont des acteurs essentiels pour relever le défi du développement de tous les territoires du Québec dans une société fondée sur les connaissances et l'expertise de haut niveau.

Concrètement, pour assumer cette mission, les établissements doivent disposer d'un éventail assez large de ressources et de programmes afin d'être en mesure d'offrir une formation de base dans les principaux domaines du savoir. Mais il leur faut également compter sur des ressources et des capacités d'action dans des domaines spécialisés correspondant aux possibilités et aux besoins de leur milieu. Le contexte de décroissance démographique rend encore plus nécessaire et plus difficile de maintenir ces conditions de base, fortement mises à mal par les compressions budgétaires des années 90. Des programmes de formation essentiels sont menacés de fermeture et des secteurs de pointe manquent cruellement de ressources professorales et d'infrastructures adéquates. Il importe d'assurer la pérennité de ces établissements et de maintenir leur capacité de développement.

Recommandations

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

12. que le gouvernement du Québec assure la permanence de la mission des universités en région au-delà des variations de clientèles à court terme et favorise le maintien des capacités d'action de ces établissements en évitant les dépendances trop étroites entre le financement et la fréquentation;
13. qu'il reconnaisse et soutienne au plan national des champs d'intervention correspondant à des pôles de développement pour les milieux concernés;
14. qu'il soutienne la fréquentation d'étudiants étrangers dans les établissements en région en privilégiant ces établissements dans l'octroi des bourses d'exemption des frais majorés.

MOBILUQ : un programme novateur de mobilité interrégionale

Le soutien universitaire au développement des territoires du Québec ne peut être le fait de chaque établissement isolément. C'est une responsabilité des milieux eux-mêmes, des ministères et organismes gouvernementaux, comme c'est aussi une responsabilité de tout le réseau de l'Université du Québec. À l'échelle des régions, il y a des partenariats fructueux avec les acteurs du milieu et, dans certains cas, des appuis importants de ministères sectoriels. À l'Université du Québec, il existe, au plan de la recherche et des études de cycles supérieurs, de nombreux partenariats de recherche et programmes de formation qui font appel à des collaborations entre plusieurs établissements. Au plan de la formation, l'Université du Québec fait preuve d'innovation et d'audace en créant et en lançant MOBILUQ, avec ses ressources propres, un programme qui encourage la mobilité interrégionale des étudiants, en liaison avec des engagements concrets dans le milieu par des stages et la contribution à des projets de développement.

Ces initiatives doivent être mieux soutenues. Les ministères et les organismes publics doivent appuyer l'action universitaire, en liaison avec les intervenants du milieu, dans leur domaine d'activité respectif. Aussi, les politiques de financement de la recherche doivent favoriser les activités centrées sur le développement régional, tout comme la contribution des chercheurs des établissements en région à des réseaux et à des partenariats entre les universités.

Il est impératif, en outre, que le ministère de l'Éducation reconnaisse la valeur de MOBILUQ et qu'il en soutienne financièrement la mise en œuvre. C'est là une façon de contribuer à une meilleure répartition de l'effectif étudiant sur le territoire, consolidant ainsi les capacités de développement de tous les établissements. C'est une façon, aussi, de contribuer à la qualité et à la pertinence de la formation, en liaison avec les besoins du développement de chaque région et du Québec dans son entier. Enfin, c'est une façon de développer une expertise adaptée aux réalités régionales de tout le Québec, dans une perspective d'interdépendance des territoires.

Recommandations

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

15. que les ministères et organismes publics aient recours dans leur activité sectorielle aux ressources universitaires en région, en liaison avec les intervenants locaux et régionaux, par voie de contrats et de subventions;
16. que les politiques de soutien à la recherche reconnaissent la pleine valeur de la recherche axée sur le développement régional, tout en encourageant, par des incitatifs financiers, la participation des chercheurs en région à des réseaux nationaux;
17. que le ministère de l'Éducation finance le programme MOBILUQ.

Financement de l'UQ : une mission particulière commandant un financement adapté

UNE FORMULE DE FINANCEMENT DÉSAVANTAGEUSE

4.1

La formule de financement dite « historique » a pénalisé, dès l'origine, les établissements de l'Université du Québec de façon sévère, particulièrement les établissements en région. C'est donc une université qui n'a pas fini de bâtir son corps professoral. Tant et si bien d'ailleurs qu'elle a dû recourir de façon très importante à l'utilisation de chargés de cours qui assurent maintenant environ 55% du volume des activités d'enseignement de premier cycle. Il va sans dire que l'ampleur de cette situation témoigne d'une insuffisance évidente de sa base de financement. Si on examine cette situation par secteur disciplinaire, elle nous apparaît encore plus préoccupante puisque les chargés de cours se concentrent habituellement en administration, en éducation et en sciences humaines et que leur poids relatif est beaucoup trop grand chez le personnel enseignant, compte tenu de l'ensemble des tâches universitaires dont les professeurs sont responsables.

Par conséquent, cette pauvreté relative constatée a conduit la Direction de l'Université du Québec à procéder à une péréquation entre les établissements dans la répartition de l'enveloppe globale qu'elle recevait.

C'est ainsi qu'au début des années 90, l'Université du Québec s'est engagée dans la voie d'une formule de redistribution interne des subventions gouvernementales et des droits de scolarité qui rendait possible le transfert de ressources entre ses établissements, et cela à la lumière d'une évaluation normée de leurs besoins financiers. Cette formule de financement, qui a été adoptée par l'Assemblée des gouverneurs, a donc permis pendant quelques années de combler les besoins les plus urgents qui touchaient principalement les universités en région.

Malgré les réinvestissements récents, force est de constater que les établissements de l'Université du Québec n'ont pas retrouvé le niveau de financement antérieur à la vague de compressions budgétaires de la fin des années 90. Rappelons qu'à compter de 1994, les subventions de fonctionnement aux universités ont été comprimées de plus de 25% en quatre années seulement. L'étude récente effectuée par un comité mixte MEQ-CREPUQ sur le niveau des ressources de fonctionnement des universités québécoises en comparaison aux autres universités canadiennes, témoigne de cette réalité et démontre avec rigueur le sous-financement criant des universités québécoises. En effet, ce qui ressort de cette analyse comparative du financement universitaire canadien, c'est que les universités québécoises souffrent d'un manque à gagner récurrent de l'ordre de 375 M\$. Environ le quart, soit près de 90 M\$, serait la part congrue des établissements du réseau de l'Université du Québec, quand on procède à une approximation de la part relative qu'elle occupe dans le concert des établissements universitaires.

Recommandations

En conséquence, l'Université du Québec recommande :

18. que le niveau de l'enveloppe globale consacrée aux universités québécoises soit ajusté pour rejoindre le niveau du financement moyen observé au Canada;
19. que le ministère de l'Éducation engage avec l'Université du Québec des échanges en vue de trouver une solution aux déficits accumulés.

VERS UNE FORMULE DE FINANCEMENT ADAPTÉE

Avant de présenter des recommandations spécifiques à propos des méthodes de distribution du financement entre les universités, il est important de relever certaines modalités de fonctionnement qui s'avèrent déterminantes :

- une trop grande sensibilité de la formule aux variations de clientèles entraîne, surtout pour les établissements de petite taille, dont les marges de manœuvre sont généralement plus limitées, des risques accrus de déficits conjoncturels, advenant une baisse occasionnelle de leurs clientèles;
- une formule de financement fondée sur des coûts moyens observés procure aux universités de grande taille, dont les coûts réels de fonctionnement sont inférieurs, une rente de situation qui s'effectue au détriment de celles dont les coûts réels, même avec une gestion serrée, sont supérieurs à ces coûts moyens observés;
- une formule qui utilise une pondération des étudiants en équivalence à temps plein par cycles d'études et secteurs disciplinaires ne reflétant qu'imparfaitement la réalité des coûts de fonctionnement procure, là encore, un avantage aux établissements dont la répartition des clientèles se trouve concentrée en plus grande proportion dans les cycles et secteurs disciplinaires les plus « payants »;

Recommandations

Au vu des observations qui précèdent, l'Université du Québec recommande :

au chapitre de l'adoption d'une nouvelle grille de financement :

20. que les travaux en cours sur la grille de financement soient poursuivis sur la base d'une analyse des coûts observés, qu'on y intègre les observations menées dans les universités de petite taille et que les résultats soient ensuite pondérés à la lumière d'une comparaison entre les revenus disciplinaires perçus au Québec et ceux des universités ontariennes dans les mêmes champs disciplinaires;
21. qu'au terme de ces travaux, on adopte une nouvelle grille qui tienne compte des facteurs affectant les universités en région et qui sont susceptibles d'engendrer des coûts supérieurs aux coûts observés et qu'on apporte les corrections requises à la grille pour résoudre les écarts particuliers découlant des facteurs de taille, d'éloignement, de dispersion des clientèles;

au chapitre du financement de la fonction « Terrains et bâtiments » :

22. que le ministère de l'Éducation confirme les nouvelles règles de financement de la fonction « Terrains et bâtiments », en y consacrant une allocation qui représente pleinement les coûts reconnus par normalisation en vertu des analyses;

au sujet des mécanismes d'échange entre l'État et les universités :

23. que le MEQ applique la nouvelle philosophie de gestion qui prévaut dans l'appareil public et qui met de l'avant les principes de responsabilisation des gestionnaires, de leur imputabilité et de leur devoir de reddition de comptes;
24. que les différents mécanismes existants continuent d'être utilisés systématiquement, qu'il s'agisse des rapports périodiques concernant les relevés de clientèles (GDEU), des données financières (SIFU), des données relatives aux investissements (SILUC) ou des rapports découlant de la Loi 95 (Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire) pour ne citer que les plus importants. Au nom du respect de l'autonomie des universités, qu'on reconnaisse cependant que ce principe d'imputabilité et la reddition de comptes qui en découle ne doivent pas s'avérer un carcan rigide dans la gestion universitaire. Rappelons en effet, que les mécanismes de subventions tant des clientèles étudiantes que de recherche présentent eux-mêmes un caractère contractuel;
25. que le ministère de l'Éducation maintienne un mécanisme de dialogue entre lui-même et les universités québécoises, de telle sorte qu'il puisse reconnaître la mission propre de chacune et qu'il en tienne compte dans le financement résiduel.

Conclusion

L'UQ : ASSOCIÉE AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

Certains préjugés tenaces associent encore l'université à un monde fermé sur lui-même, à une tour d'ivoire. Rien n'est plus faux. Pour sa part, l'Université du Québec représente un des meilleurs exemples d'une institution d'enseignement supérieur ancrée dans sa société. Elle s'acquitte de sa mission sociale sans avoir abdiqué la liberté de pensée et la distance critique qui caractérisent le monde universitaire. Ce sont des fonctions essentielles parce qu'elles permettent de mettre à jour des enjeux importants pour la société et la prémunir contre certaines dérives possibles. Le modèle développé autour du projet de l'Université du Québec, dans sa façon de s'acquitter de sa mission sociale, sert les intérêts collectifs du Québec et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Son modèle, il faut le reconnaître, a d'ailleurs influencé grandement l'évolution des autres universités québécoises. C'est là une manifestation tangible de sa qualité.

L'Université du Québec a choisi de s'adresser à la Commission en mettant en lumière ses caractéristiques propres et en dégageant un certain nombre de recommandations qui sont susceptibles de lui assurer les conditions nécessaires pour parfaire, en toute cohérence, le formidable élan sociétal dont elle a été le vecteur depuis sa création, il y a 35 ans.

Annexe 1

PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC IMPLIQUANT LA COLLABORATION DE DEUX ÉTABLISSEMENTS OU PLUS

Programmes conjoints

NOMS DES PROGRAMMES	ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES									
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			●	●	●	●				
MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES		●	●	●						
MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES	●						●			
MAÎTRISE EN GÉNIE LOGICIEL	●								●	
MAÎTRISE EN GESTION DE PROJET	●	●	●	●	●	●			●	
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION		●			●	●				
MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES		●	●	●	●					
MAÎTRISE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	●								●	●
DOCTORAT EN BIOLOGIE	●						●			
DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL			●	●						
DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES	●						●			
DOCTORAT EN INFORMATIQUE COGNITIVE	●									●
DOCTORAT EN LETTRES		●	●	●						
DOCTORAT EN PHILOSOPHIE	●	●								
DESS EN ADMINISTRATION PUBLIQUE RÉGIONALE				●				●		
DESS EN ADMINISTRATION SCOLAIRE		●	●	●	●	●				
DESS EN GESTION DE PROJET	●	●	●	●	●	●				
DESS EN GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES	●					●				
DESS EN SCIENCES INFIRMIÈRES		●	●	●	●	●				
DESS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	●								●	●

Programmes offerts par extension

NOMS DES PROGRAMMES	ÉTABLISSEMENTS OFFRANT LES PROGRAMMES									
	ÉTABLISSEMENTS OÙ LES PROGRAMMES FONT L'OBJET D'UNE EXTENSION									
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE	●									
BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION (relations humaines)	●									
CERTIFICAT EN PLANIFICATION FINANCIÈRE	●									●
CERTIFICAT EN INTERPRÉTATION VISUELLE	●	●	●	●	●	●				
CERTIFICAT EN SANTÉ MENTALE		●	●					●		
CERTIFICAT D'ÉTUDES EN SANTÉ MENTALE				●						
CERTIFICAT EN ANDRAGOGIE			●							
CERTIFICAT EN ASSURANCE ET PRODUITS FINANCIERS	●									
CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT			●	●						
CERTIFICAT EN INTÉGRATION SOCIOCOMMUNAUTAIRE DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE			●							
MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES	●		●	●	●	●				
MAÎTRISE EN BIOLOGIE	●									
MAÎTRISE EN CHIMIE	●									
MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL		●		●						
MAÎTRISE EN ÉDUCATION				●						
MAÎTRISE EN GESTION DES ORGANISATIONS			●							
MAÎTRISE EN INFORMATIQUE	●									
MAÎTRISE EN INGÉNIERIE			●							
MAÎTRISE EN PHYSIQUE		●		●				●		
MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ÉNERGIE ET DES MATÉRIAUX	●									●
MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL		●								
DOCTORAT EN BIOLOGIE*	●		●							●
DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE		●		●						
DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ÉNERGIE ET DES MATÉRIAUX		●	●							●

* Doctorat offert conjointement par l'UQAM et l'INRS

Programmes offerts en association

Noms des programmes	Établissements partenaires									
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
MAÎTRISE EN KINANTHROPOLOGIE	●								●	
DOCTORAT EN ÉDUCATION	●	●	●	●	●	●				
DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE	●				●					
DOCTORAT EN RESSOURCES MINÉRALES	●		●							
DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT	●	●	●	●		●				
DESS EN ADMINISTRATION PUBLIQUE RÉGIONALE				●				●		
DESS EN BIO-INFORMATIQUE	●								●	
DESS EN SCIENCES COMPTABLES	●	●	●	●	●	●				